



Patrice Motsepe, le président de la Confédération africaine de football, avait réitéré ses propos en faveur de l'équité et de la justice face à l'affaire Samuel Eto'o, accusé de trucage de matchs.

Dans un entretien accordé à France 24 en avril dernier, Patrice Motsepe a réaffirmé que "personne n'est au-dessus de la loi", qu'il s'agisse de Samuel Eto'o ou de qui que ce soit d'autre. Le patron de l'instance suprême du football africain se prononçait sur les accusations portées sur le président de la Fédération camerounaise.

Samuel Eto'o, l'ancien star du FC Barcelone, se défend toujours de manière véhémement par le biais de ses avocats. L'un de ses conseils, Me Antoine Vey, avait parlé d'une enquête destinée à nuire à sa réputation. Cependant, Patrice Motsepe a rappelé que le statut d'Eto'o n'est pas synonyme de passe-droit. "Il faut savoir faire la part des choses", avait-il estimé. "D'un côté, Samuel Eto'o, de mon point de vue, sera toujours une icône du football dont nous avons été très fiers... Mais d'un autre, du point de vue de la Confédération africaine de football, nous devons enquêter sur chaque plainte, chaque accusation et chaque allégation."

La galère de Samuel Eto'o a commencé après la diffusion d'une conversation téléphonique sur les réseaux sociaux, dans laquelle on entend des voix similaires à celles d'Eto'o et d'un président de club au Cameroun, qui se plaignent mutuellement.

Maintenant que l'enquête est en cours, il est à attendre que le jury disciplinaire rende son verdict. Selon RFI, Samuel Eto'o risque pas moins que la suspension à vie de toute activité liée au football si il est déclaré coupable.